

La monnaie locale, une solution pour surmonter une situation compliquée

Selon la fiche de lecture rédigée par nos collègues d'autres MLC* basée sur des échanges et des travaux variés, le confinement lié à la pandémie de COVID pourrait provoquer une crise économique et politique. L'utilisation d'une MLC serait une solution possible. Elle permet de promouvoir l'économie locale au travers du développement de circuits courts et porte les valeurs de l'économie sociale et solidaire du développement durable.

Mais qu'est-ce que c'est une Monnaie Locale Complémentaire ? Dans le cas de la Bulle s'agit d'une monnaie qui n'est pas gérée par un gouvernement national ni une banque centrale, mais par une association à but non lucratif gouvernée directement par les citoyens qui en sont membres et utilisateurs. Cette monnaie n'est destinée qu'à être échangée dans une zone déterminée : la Charente. La Bulle est dite « complémentaire » car elle n'a pas pour objectif de se substituer à l'euro, mais de le compléter, d'être un outil monétaire supplémentaire pour améliorer notre économie locale.

Les monnaies locales existaient déjà au moyen-âge cependant la notion de monnaie locale au sens moderne du terme n'apparaît qu'au XXe siècle. Le premier exemple marquant a eu lieu lors de la Grande dépression en 1932 dans la ville de Wörgl en Autriche. Le résultat fut assez spectaculaire** :

- L'expérience de Wörgl fit reculer le chômage de 25 % à l'époque de sa mise en œuvre (juillet 1932-septembre 1933), alors que sur l'ensemble de l'Autriche, pour la même période 1932-1933, le chômage augmenta de 20 %
- Les recettes du gouvernement local s'élevèrent de 2 400 ATS en 1931, à 20 400 en 1932
- Les bons permirent de réaliser pour 100 000 ATS de projets de travaux publics incluant la construction et la réparation de routes, de ponts, de réservoirs, de systèmes de drainage, d'usines et de bâtiments.
- Aucune hausse des prix ne fut observée

Plusieurs techniques étaient utilisées :

- Mise en réserve de monnaie nationale en cas de reconversion
- Frais en cas de reconversion en monnaie nationale
- Taux d'intérêt négatif (également appelé fonte)

La mairie de Wörgl a décidé d'émettre sa MLC et de l'utiliser pour financer des travaux d'intérêts généraux. Cette monnaie n'ayant aucune utilité en tant qu'épargne (à cause de la fonte), les utilisateurs avaient tout intérêt à la dépenser. Le frais de reconversion servaient à dissuader les utilisateurs de reconvertir leur MLC en monnaie nationale pour la placer en épargne.

Pendant l'année où la monnaie fut en circulation, elle circula 13 fois plus vite que le shilling officiel et servit de catalyseur à l'économie locale. C'est là que réside l'intérêt de la MLC : il n'y a aucun intérêt à thésauriser (épargner), la MLC circule plus que la monnaie nationale. Plus de flux dans l'économie réelle permet plus d'activité, le tout poussé par un organisme local avec une politique interventionniste ayant pour objectif l'intérêt général.

Malgré cela, « *En dépit des bénéfices tangibles du programme, la monnaie de Wörgl se heurta à l'opposition du parti socialiste régional, et à l'opposition de la banque centrale autrichienne, qui y vit une violation de ses pouvoirs sur la monnaie. Il en résulta une suspension du programme, le chômage se développa à nouveau, et l'économie locale dégénéra bientôt au niveau d'autres communautés du pays.* »

Le WIR (Suisse) fut lancé en 1934 par un collectif de chefs d'entreprises pour faire face au manque de liquidité.

- La monnaie locale suisse est aujourd'hui échangée entre près de 60 000 PME et représente 1% de la masse monétaire en circulation en Suisse
- Le WIR a des effets contracyclique et est particulièrement utile en temps de crise***

- Le WIR dispose d'un outil monétaire supplémentaire puisqu'il a mis en place le *barter* : il s'agit d'une forme de création monétaire où la banque WIR peut émettre des prêts et où le risque de non-remboursement est assuré par la collectivité. Cela permet aux PME de trouver du liquide plus facilement qu'auprès des banques traditionnelles, particulièrement en temps de crise.

Pourquoi la MLC de Worgl a-t-elle été interdite et pas le WIR ? Nous pensons que la réponse est un mix d'intérêts économiques, de jeux de pouvoir et d'idéologies. Il est difficile de saisir l'ensemble des problématiques et des intérêts. « *Historiquement, les systèmes à monnaie complémentaire ont été plusieurs fois appliqués par des communautés sous autorités officielles (communes, cantons, ou leurs équivalents à l'étranger, par exemple Lignières en Berri (France, 1956) ; Marans (France, 1958) ; Wörgl (Autriche, 1933) ; Schwanenkirchen (Allemagne, 1931). À chaque fois cependant, les États concernés ont fait cesser l'expérience, malgré l'amélioration ressentie par les populations dans leurs capacités à commercer, en constatant ce qui était à leurs yeux une fraude fiscale (manquement aux paiements des droits et taxes sur le travail).* »

Aujourd'hui, en France, la monnaie locale est encadrée par la loi en 2014**** et s'est fait connaître du grand public en 2015 grâce au film-documentaire « Demain » (note : on vous recommande également le film « La monnaie miraculeuse » qui retrace l'expérience de Worgl). Depuis, l'utilisation des monnaies locales en France et en Belgique augmente rapidement. On en compte désormais une cinquantaine sur le territoire Français.

Voici les règles qui nous sont imposées :

- 1€ = 1B
- La somme émise doit avoir sa contrepartie sur une réserve en euros. Nous plaçons les € convertis des utilisateurs à la NEF, dont les placements sont utilisés avec effet levier pour émettre des prêts en € à des projets éthiques / solidaires / écologiques et qui ne trouvent pas de financements auprès des banques commerciales classiques.
- Création monétaire ex nihilo (*barter*) interdit

Nous avons également décidé des règles suivantes :

- Frais de reconversion en € de 5%
- Mise en place d'une charte qui restreint les professionnels pouvant faire partie du réseau (le centre de décision doit être en Charente)
- Pas de fonte (l'euro ayant une inflation d'environ 2%, cela équivaut déjà à avoir une fonte)

Il s'agit d'une économie basée sur l'esprit communautaire et sur la confiance où les rapports sociaux sont la priorité.

Si vous souhaitez vous investir au-delà de l'utilisation de la MLC, participer aux prises de décision, devenir bénévole, n'hésitez pas à nous contacter où assister aux ébullitions générales (lorsque l'on peut se réunir !)

*voir la fiche de lecture <https://www.monnaie-bulle.fr/wp-content/uploads/2020/04/20-02-19-Etude-sur-la-crise.pdf>

**<http://kentennant.com/rm/worglExperiment.php>

<http://www.mkeever.com/kent.html>

https://fr.wikisource.org/wiki/W%C3%B6rgl_ou_l%E2%80%99C2%AB_argent_fondant_%C2%BB

https://fr.wikipedia.org/wiki/Monnaie_locale

*** https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/en/object/thesis%3A11589/datastream/PDF_01/view

**** <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&dateTexte=20200419>